



Le Chocolat



Le chocolat est devenu de nos jours une gourmandise si prisée qu'il a dorénavant lui aussi, ses grands crus. Il a même inspiré des artistes dans leurs créations : le cinéma (Le chocolat), la chanson (La femme chocolat), la mode avec son défilé annuel des robes en chocolat et, enfin, les chocolatiers qui rivalisent dans des œuvres chocolatées toutes plus somptueuses et impressionnantes les unes que les autres.

Le très bon chocolat est devenu un cadeau très apprécié, parfois de luxe, et il est désormais impossible d'imaginer les fêtes de Noël et de Pâques sans leurs traditionnels chocolats.

Les Mayas et les Aztèques élaboraient une boisson chaude et amère à partir des fèves de cacao auxquelles ils faisaient subir un traitement afin d'obtenir une boisson amère qu'ils buvaient le plus souvent mousseuse, chaude et épicée de vanille et de piment. Cette boisson était appelée Xocoatl ou Xocolatl pour les autres, d'où le nom de chocolat. Les Aztèques lui attribuaient des vertus médicinales en particulier pour lutter contre la fatigue et la diarrhée. Elle était également pour eux, une boisson sacrée dédiée à leur déesse de la fertilité.

C'est au XVI^{ème} siècle que le chocolat arrive en Europe, ramené par les espagnols. Ils y ajoutent du miel, du sucre, du musc et de la fleur d'oranger pour neutraliser l'amertume. C'est alors un produit de luxe uniquement consommé dans les cours européennes.

Ce sont les juifs espagnols et portugais fuyant l'inquisition qui l'introduisent en France par le Pays Basque ; on y ajoute alors du sucre, du lait et la vanille remplace le piment.

Louis XIV, par l'intermédiaire de son épouse espagnole, Marie-Thérèse, l'introduit à Versailles. Il est préparé dans des chocolatières dans lesquelles il est battu avec un fouet pour le rendre mousseux. L'église décide en 1662, que c'est un aliment maigre et autorise sa consommation pendant le carême ... !

C'est au XIX^{ème} siècle que l'industrie du chocolat se développe, donnant naissance à de grands noms essentiellement Français, Hollandais et Suisses (Köhler, Van Houten, Menier, Suchard, Poulain ...). Au début du 20^{ème} siècle, Menier invente la tablette de chocolat et Nestlé lance le chocolat au lait en y ajoutant du lait en poudre.

Mais comment arrive-t-on du cacao au chocolat. Pour cela, plusieurs étapes sont nécessaires :

- **L'écabossage** : deux fois par an on récolte les cabosses sur les cacaoyers dont les gros fruits poussent sur le tronc. Puis on les ouvre avec une machette et on extrait les graines appelées fèves.

- **La fermentation** : les fèves sont entreposées dans des paniers où on les laisse fermenter en plusieurs étapes.

- **Le séchage** : mises à sécher au soleil ou dans des séchoirs, les fèves de cacao sont ensuite expédiées dans des sacs vers des chocolateries d'Europe ou d'ailleurs.

C'est là qu'intervient **la torréfaction** après laquelle les fèves sont décortiquées et broyées jusqu'à obtenir une pâte composée de beurre de cacao et de cacao sec (le tourteau).

On peut alors élaborer les 3 chocolats : le chocolat noir, le chocolat au lait et le chocolat blanc (beurre de cacao seul). On y ajoute souvent de la vanille et on peut y ajouter d'autres épices, ou des noisettes, amandes, etc

Le chocolat noir a des actions positives sur la santé : dilatation des vaisseaux, antidarrhéique, stimulation cérébrale, toux. C'est un stimulant doux car il apporte du magnésium, du phosphore, du potassium et du fer. Il a des vertus anti-oxydantes. Mais attention : une consommation excessive peut provoquer une obésité !

En France, la consommation de chocolat par an et par personne est d'environ 1.5 à 2 kg par personne, mais aux Etats-Unis, elle est, sous toutes ses formes, de plus de 5kg ... !

Alors, pendant les fêtes, faites-vous plaisir, régaliez-vous avec des chocolats mais raisonnablement. De plus, soyez vigilants dans vos achats car, depuis 2000, une directive européenne autorise l'utilisation d'autres matières grasses que le beurre de cacao (5% du poids total du produit fini). Or, certains fabricants industriels, y ajoutent d'autres huiles en particulier l'huile de palme, cette matière grasse qui bouche les artères et pour la production de laquelle on déforeste des espaces immenses de forêts primaires d'Asie, afin d'y substituer d'énormes plantations de palmiers à huile, ce qui provoque une catastrophe écologique. Alors, prenez le temps de lire les compositions.

Bonnes Fêtes Chocolatées !



A VENIR :

Concert du Téléthon

L'école de musique organise, comme chaque année, un concert à l'occasion du Téléthon le 7 décembre à 20h. Elle recevra 2 groupes de Ste-Foy qu'il n'est plus nécessaire de présenter : les «Nowheremen» avec des duos de guitares chant (bossa, pop,...) et le «Blue Bubble's Band», l'ensemble jazz de l'école de musique. L'EDM aura le plaisir d'accueillir également 2 groupes de musiciens, dont certains de Lauzerville une des communes partenaires, avec un programme des plus variés, «Sevenway» (pop rock et foxy), «Blues on the Rock» (blues rock). Venez nombreux !

Stage de danse

«Rock'n'co» organise un stage de danse le samedi 11 janvier, ouvert à tous, quel que soit son niveau, pour apprendre, découvrir ou se perfectionner. N'hésitez pas venez essayer ! Il sera suivi d'une soirée dansante. Renseignements au 06.65.13.45.66. ou au 06.20.51.90.20.

Chants de Noël

Vous aimez chanter des chants de Noël à la manière des «Christmas Carol» ? Le dimanche 15 décembre à 18h, rendez-vous à l'église de Ste-Foy. L'objectif de cette tradition est de se rassembler autour de Noël pour vivre un temps de convivialité ouvert à tous et de transmettre aux jeunes la tradition des chants de Noël. Ce n'est pas un concert, mais un moment chaleureux où chacun trouve ce qu'il apporte, un peu à la manière des repas de famille qui se terminaient en chanson ! Un vin chaud sera offert, merci d'apporter une friandise à partager.



Messes de Noël : Mardi 24 décembre 18h à Ste-Foy, 20h à Fonsgrives



La Feuille de Sainte-Foy

Informations de la Commune de Sainte-Foy d'Aigrefeuille

n°88
Dec 2013/Janv 2014

Intégration à «Coeur Lauragais»

Ce qui va changer à partir du 1^{er} janvier 2014

Par arrêté du Préfet du 30 octobre 2012, la commune de Sainte-Foy d'Aigrefeuille, intégrera, à compter du 1^{er} janvier 2014, la communauté de communes « Cœur Lauragais », dont le siège social est situé à Caraman. Nous avons déposé un recours contre cette décision que nous jugeons aberrante, parce qu'elle nous rattache à un territoire à l'opposé de nos déplacements quotidiens, mais il est à craindre que le jugement du Tribunal Administratif ne soit rendu que dans 2 ou 3 ans, ou plus ...

Trois syndicats intercommunaux auxquels nous appartenons – le SIVOM, le SICOLAN, le SICTOM – sont dissous. Les compétences qu'ils exercent, respectivement l'entretien de la voirie, le transport à la demande, la gestion du gymnase de Saint-Pierre de Lages, l'aménagement de pôles d'activités, la collecte et le transport des ordures ménagères sont transférées à «Cœur Lauragais» qui, en outre, assure la gestion de plusieurs autres services, notamment le fonctionnement des crèches, la livraison des repas à domicile.

C'est la loi du 16 décembre 2010 qui oblige toutes les communes à appartenir à une intercommunalité à fiscalité propre, c'est-à-dire qui lève l'impôt. Ces regroupements visent à intervenir sur des territoires plus importants qui coïncident normalement avec les bassins de vie. On en attend plus d'efficacité dans l'action publique, une meilleure mutualisation des services, la mise en place de véritables projets de développement intercommunaux, étudiés dans une approche de réelle cohérence entre toutes les collectivités impliquées.

Jusqu'aux élections municipales de mars 2014, notre commune aura deux représentants au sein du conseil communautaire de « Cœur Lauragais », ensuite elle en aura six. Ils auront l'importante mission de réussir l'entrée de Sainte-Foy d'Aigrefeuille dans cette instance, en faisant valoir d'emblée la place essentielle qu'elle entend y prendre pour préserver nos acquis, maintenir, voire améliorer la qualité de nos services, telle qu'elle était assurée par nos syndicats intercommunaux, maîtriser la fiscalité locale, défendre les droits des agents territoriaux intégrés. S'agissant des ordures ménagères, du tri sélectif, des déchets verts et des encombrants, leur collecte va être désormais assurée par le SIPOM de Revel. Nous avons rencontré à maintes reprises ses responsables, de manière à ce qu'il n'y ait pas d'interruption de service et que dès le 1^{er} janvier 2014 les prestations soient assurées. Elles devraient être de qualité comparable, au prix de quelques changements d'habitude notamment pour le verre et les encombrants. Désormais nous avons accès à la déchetterie de Caraman, essentiellement pour les déchets non collectés au porte-à-porte, en attendant la construction d'une autre déchetterie à Lanta, actuellement à l'étude.

Même si ce n'est pas notre choix, il y avait à nos yeux de meilleures options vers l'agglomération toulousaine, compte tenu des réalités économiques qui sont à nos portes, nous rejoindrons « Cœur Lauragais » avec la volonté d'être des partenaires actifs et constructifs parce que les élus en place y font un excellent travail et que pour l'intérêt de tous, il est nécessaire de coopérer dans le meilleur esprit.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année, avec une pensée toute particulière envers les familles récemment frappées par le deuil.

Le Maire, Daniel RUFFAT.



Portage des Repas à Domicile

Pour les personnes malades ou dépendantes et les plus de 60 ans

La communauté de communes «Coeur Lauragais» propose le portage des repas à domicile. Il est destiné aux personnes malades ou dépendantes et à celles qui ont plus de 60 ans. À partir du 1^{er} janvier, vous pourrez profiter de ce service, tous les jours de la semaine ou bien occasionnellement. Le portage se fait chez vous du lundi au vendredi, les repas du week-end étant livrés le vendredi.

La commande doit être passée une semaine à l'avance au moyen d'une grille à compléter. En cas d'urgence, (hospitalisation, ...) le délai peut être ramené à 48h. Tarif : 6,30 € Renseignements : 05.62.18.42.80.

Réunion Publique d'Information

Mardi 3 Décembre à 18h30

à la salle des fêtes sur l'organisation du ramassage des ordures ménagères par le SIPOM de Revel (Syndicat Intercommunal Pour les Ordures ménagères) dont nous dépendons à partir du 1^{er} janvier 2014

INFOS COMMUNALES

À partir du
1^{er} janvier 2014,

le **Syndicat Intercommunal Pour les Ordures Ménagères (SIPOM) de Revel** gèrera désormais la collecte de nos déchets.

Site : www.sipom.fr

VERRE

11 conteneurs ont été installés et répartis sur la commune

Merci de déposer vos emballages en verre en journée pour éviter de gêner le voisinage.



ENCOMBRANTS

Seuls, les encombrants ferreux (machines à laver, sommiers métalliques, vélos, ...) seront ramassés au porte à porte.

Un seul ramassage par an est prévu par le SIPOM de Revel.

Collecte le **Mardi 18/11/2014**



TRANSPORT À LA DEMANDE

Horaires supplémentaires et deux nouveaux arrêts

À partir de la rentrée des vacances de Noël, début janvier 2014, deux nouveaux arrêts du TAD vont être mis en place : l'un à la Gouffie et l'autre à la zone d'activités «Val de Saune» (ancien SICOLAN).

Des horaires supplémentaires sont également prévus. Ils seront affichés, dès qu'ils seront en service, au niveau de chaque arrêt et sur le site de la mairie : www.mairiesaintefoydaigrefeuille.fr/

ETAT CIVIL

Naissances :

- REFALO Naïs le 26 septembre 2013,
- BATAILLE PEROU Sacha, Arthur, Dylan le 26 septembre 2013

-Décès :

- ROCA Claude le 3 octobre 2013
- RETTIG Alain le 20 octobre 2013

INFOS DIVERSES :

- Collecte des déchets végétaux :

Mercredi 18 décembre 2013
Mardis 7 et 28 janvier 2014

- Dernière Collecte des encombrants :

Mercredi 11 décembre 2013

- Inscriptions sur les listes électorales :

Les personnes résidant depuis peu sur la commune, ainsi que les jeunes qui ont atteint l'âge de 18 ans ou qui l'atteindront avant le 28 février 2014, peuvent s'inscrire sur les listes électorales à la Mairie **avant le 31 décembre 2013**, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat.

TRI SÉLECTIF

Bouteilles en plastique, boîtes métalliques, briques alimentaires, cartonnets et papiers

Collecte le **Mercredi**

La distribution des nouveaux conteneurs est en cours, sur notre commune, par les agents du SIPOM de Revel.



Le saviez-vous ?

Le ramassage des déchets verts et des encombrants coûte, chaque année, à la commune 40 000 €. Il est prélevé directement dans le budget communal. Ste-Foy est la seule des communes du canton à faire bénéficier ses habitants du **ramassage des déchets verts**.

ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères ne doivent pas contenir de verre, de déchets verts, de déchets spéciaux (piles, ...), de bois, ...

Collectes le **Lundi** et le **Jeudi**.

PILES USAGÉES

Un conteneur pour piles usagées est à votre disposition en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.



DÉCHETS VERTS

Ce service continuera à être assuré
Collecte le **Mardi selon calendrier**

Le calendrier est en cours de préparation et vous sera distribué dans la prochaine «Feuille». Il sera mis très prochainement sur le site Internet de la mairie.

Pour une gestion plus rationnelle, la **quantité totale maximale, par collecte et par foyer de fagots et de contenants**, ne doit pas être supérieure à **20 unités**. En cas de pics de production de déchets végétaux (lors de périodes de taille par exemple), répartir ces déchets sur plusieurs collectes, jusqu'à épuisement du stock ou les transporter directement à la déchèterie de Caraman.

Limitons nos déchets

- **Stop Pub**, autocollants disponibles en mairie
- **Compostage** : des composteurs sont proposés par le SIPOM de Revel à 23 € (320 litres) ou 28 € (420 litres),
- **Poulailler** : Pour diminuer les déchets organiques. Coût : 100 € pour un poulailler de 2/3 poules),
- **Textiles** : Une colonne est à votre disposition avenue Joseph HUC.

LA VIE AU VILLAGE



L'équipe du **comité des fêtes** n'a pas ménagé sa peine pour offrir à tous les st-foyens une **grande fête du village** ! Beaucoup de forains, avec des attractions nouvelles, pour le plaisir des petits et grands, des repas où de nombreux st-foyens se sont retrouvés pour goûter à l'ambiance espagnole ou aux moules frites. Le feu d'artifice, tiré du terrain de foot, a illuminé tout le village. Bravo à ces jeunes. Ils peuvent être fiers d'eux, la fête a été réussie !



Le **marché des artisans**, organisé par «Ste-Foy Initiatives», a rassemblé, cette année, 26 exposants qui ont présenté leurs créations variées, innovantes et colorées, en bois, tissus, poteries, ... Il y avait aussi de quoi exciter les papilles avant Noël avec les chocolats, miel et autres friandises. Des animations, par un tourneur sur bois du Tarn, une aquarelliste et une potière de Ste-Foy, ont permis aux visiteurs, venus nombreux, d'apprécier le travail minutieux de ces artisans-artistes pour le régal de tous ! L'association fera un don de 300 € pour les Philippines grâce à la générosité et la «gourmandise» des visiteurs et le travail acharné des bénévoles.



«Aux hommes et femmes morts pour la France, le **11 novembre 1918** à 11h, les clairons sonnaient le cessez-le-feu tout au long de la ligne de front, mettant fin à la «Grande Guerre». Le 11 novembre s'imposa comme le symbole d'une France qui surmonte l'épreuve. En 1923, André Maginot pour la 1^{ère} fois raviva la flamme sous l'arc de triomphe le 11 novembre, instituant une tradition qui perdure encore aujourd'hui. Dans les années sombres de notre histoire, cette date devint un moment de ralliement : en 1940 des lycéens et étudiants parisiens se réunirent place de l'Etoile, bravant les forces d'occupation, et à Oyonnax en 1943 des résistants déposèrent une gerbe portant ces mots «Les vainqueurs de demain à ceux de 14-18». Extraits du message de Kader Arif, lu par le maire à l'occasion de la **Commémoration de la Victoire et de la paix**, avant le traditionnel pot de l'amitié à la salle des fêtes qui clôtura cette cérémonie.



TRIEZ, la nature s'en souviendra...

Aline HOLLE MAUGER Consultante en Ressources Humaines

Recrutement, (ré)Orientation Professionnelle et Reclassement, Bilan individuel d'orientation, Préparation aux oraux d'examens et concours, aux entretiens, aide à la rédaction de CV, ...

Tel : 06.67.37.24.01.

NOUVEAUX SERVICES

Pôle Institut Immobilier

Agence immobilière
Toutes transactions

Anne BORIES
Tel : 07.81.67.17.11.
lauraguimmo@gmail.com

Bricconcept Aménagement int/ext - Rénovation

Travaux du bâtiment :
Peinture, carrelage, cloison, plomberie, électricité.

Didier CHAMAYOU
6, Avenue René Cassin
Tel : 06.70.05.83.00.
briconcept@orange.fr
www.bricconcept.fr